



CONSIDERATION !



Suite aux évènements qui ont frappé la Maison d'Arrêt d'Angers le 24 mai 2022, nous remercions Madame la Directrice Inter-régionale de Rennes d'avoir apporté de la considération aux personnels de l'établissement.

En effet, c'est avec plaisir que les personnels présents ce jour-là se sont vu remettre une lettre de félicitation de Madame HANICOT pour leur professionnalisme.

La CGT Pénitentiaire locale vous dit donc MERCI pour cette considération que n'a pas été capable de fournir ni de démontrer, une fois de plus, notre propre hiérarchie lors de la remise de ces lettres.

Ces lettres qui ont été simplement « distribués » aux agents de la façon la plus informelle et désintéressée qui soit !

Est-ce là toute la considération MADE IN ANGERS ?

La CGT Pénitentiaire locale vous demande :

« Pourquoi ne pas prendre, Mme la directrice, cinq minutes de votre précieux temps pour recevoir les agents et leur remettre vous-même ces lettres avec un mot d'encouragement ? Ou simplement pourquoi ne pas réunir vos personnels à la prise de service pour leur remettre ces félicitations avec un discours capable de « galvaniser » vos troupes ? »

Bien loin de motiver les agents, vous avez même récemment donné l'ordre de faire changer de poste certains d'entre eux afin qu'ils n'aient pas à croiser les contrôleurs des lieux de privation de liberté présents sur l'établissement !

Le bureau local de la MA Angers n'aura de cesse de dénoncer ce manque cruel de considération dont vous faites preuve et qui démontre bien la vision que vous avez du petit personnel dont vous avez la charge.

Démotivation, absentéisme, volonté de quitter l'établissement et la pénitentiaire... et si tout cela était dû à ce MANQUE DE CONSIDERATION que la CGT Pénitentiaire locale dénonce et dont la Maison d'Arrêt d'Angers fait maintenant figure de référence ???

A Angers, le 14 novembre 2022
Le Bureau Local CGT Pénitentiaire
cgt.ma.angers@gmail.com